

**PMUNICIPALITÉ DE PAPINEAUVILLE
MRC DE PAPINEAU
PROVINCE DE QUÉBEC**

**SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL
12 MAI 2020
PROJET DE RÉSOLUTIONS**

Le conseil de la municipalité de Papineauville siège en séance ordinaire en huis clos ce 12 mai 2020 avec enregistrement audio.

Ordre du jour :

1. Administration

- 1.1. Communications du maire
- 1.2. Appel nominal
- 1.3. Ouverture de la séance
- 1.4. Questions et demandes du public reçues par courriel
- 1.5. Adoption de l'ordre du jour
- 1.6. Dépôt du rapport du vérificateur pour l'année 2019
- 1.7. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 14 avril 2020
- 1.8. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 avril 2020
- 1.9. Adoption du règlement 2020-004 modifiant le règlement 2020-001 sur le budget 2020 afin d'abroger l'article 21 sur les taux d'intérêt et pénalité
- 1.10. Adoption du 2^e projet de Règlement 2020-003 modifiant le règlement de zonage 2004-03-03 et visant l'ajout d'un usage unifamilial en rangée dans la zone 3-H
- 1.11. Liste référendaire et ouverture de registre 2^e projet de règlement 2020-003
- 1.12. Demande de dérogation mineure 2020-036 : décision
- 1.13. Demandes de dérogation mineure 2020-034 et 2020-035 : décision
- 1.14. Modification de la résolution 2019-06-292 : appui à la demande de la compagnie Emilio Séguin Ltée : permettre l'exploitation d'une carrière-sablère-gravière
- 1.15. Modification de la résolution 2020-04-196
- 1.16. Annulation du processus d'acquisition du lot 4 997 874
- 1.17. Restructuration des comités municipaux
- 1.18. Cession du lot 4 998 573 à la compagnie 8533504 Canada Inc
- 1.19. Dépôt du rapport 2019 de la Corporation des transports adaptés et collectifs de Papineau
- 1.20. Promesse d'achat pour le 2770, route 148 : prolongation du délai pour la réalisation des conditions

2. Finances

- 2.1. Adoption des déboursés du mois d'avril 2020
- 2.2. Adoption de l'état des activités de fonctionnement et d'investissement au 30 avril 2020
- 2.3. Autorisation de paiement des honoraires professionnels de la firme PricewaterhouseCoopers et modification de la résolution 2019-12-585
- 2.4. Autorisation de paiement de la facture M-10632 de ACL Estimation et modification de la résolution 2019-12-584
- 2.5. Autorisation de paiement des factures 203669 et 203667 de la MRC pour formation des pompiers
- 2.6. Adhésion FQM 2020 : autorisation de paiement
- 2.7. Audit des états financiers 2019 : autorisation de paiement de la facture 6476 de Dignard Éthier CPA
- 2.8. Servitech : autorisation de paiement de la facture 37616 de Servitech pour l'équilibrage du rôle 2020-2021-2022
- 2.9. Autorisation de paiement des factures de la compagnie Larose et Fils pour la location et l'achat de la laveuse de plancher pour le centre communautaire
- 2.10. Autorisation de paiement facture F0020598 de la compagnie Aréo-Feu pour inspection des appareils respiratoires et calibration du détecteur de gaz
- 2.11. Autorisation de paiement de la facture FAT0047219 de la Coop Novago pour sacs de sable.

- 2.12. Fonds affectés : autorisation d'écritures comptables
- 2.13. Autorisation de paiement de la facture 7742 de la compagnie Groupe Villeneuve

3. Ressources humaines

- 3.1. Autorisation d'embauche d'un stagiaire au service des travaux publics
- 3.2. Annulation de participation des congrès, colloque pour les élus et les employés municipaux pour l'année 2020
- 3.3. Appel de candidatures pour emplois estivaux
- 3.4. Réintégration de l'employé 04-0016
- 3.5. Entrée en poste de monsieur Michel Dupuis

4. Hygiène, eau potable, voirie, transport et bâtiments

- 4.1. Remplacement de ponceaux : autorisation de travaux
- 4.2. Nettoyage des conduites d'égout sanitaire et pluvial : octroi de contrat
- 4.3. La Baie du 75^e Méridien : engagement de la municipalité à produire un plan de gestion des débordements
- 4.4. Travaux de réparation d'asphalte : octroi d'un contrat
- 4.5. Réfection de trottoirs : autorisation budgétaire
- 4.6. Demande de création d'un nouvel accès sur la rue Laval sud : décision
- 4.7. Installation d'un système de caméra dans la salle du Conseil

5. Sécurité civile et incendie

6. Urbanisme et gestion du territoire

- 6.1. PIIA 2020-06 : Décision
- 6.2. PIIA 2020-07 : Décision
- 6.3. 1901 chemin Servant : Non-autorisation de travaux et demande de démolition
- 6.4. Demande de permis pour mur de soutènement sur le lot 4 997 943

7. Environnement

8. Loisirs, culture, famille

- 8.1. Autorisation de dépense pour l'entretien du terrain de soccer
- 8.2. Autorisation d'achat de deux stations sanitaires
- 8.3. Animation en temps de confinement scénario 1 et 2 à valider
- 8.4. Fête Nationale en temps de pandémie

9. Varia, questions, demandes du public, levée de la séance

- 9.1. Varia
 - 9.1.1. Motion de félicitations : 35 ans Clinique de réhabilitation Marc Ferron
- 9.2. Questions et demandes du public
- 9.3. Levée de la séance

1. ADMINISTRATION

1.1 COMMUNICATIONS DU MAIRE

La Sureté du Québec ne rapporte aucun incident fâcheux en lien avec la Covid-19 sur le territoire de la municipalité.

De nombreuses activités municipales seront annulées dans les prochains mois, un communiqué sera publié dans les jours à venir.

Il est encore impossible de dire si un camp de jour sera tenu, nous travaillons sur divers scénarios.

Nous travaillerons aussi sur notre reprise économique pour aider nos commerçants locaux, c'est une priorité.

1.2 APPEL NOMINAL

À cette séance du Conseil, les élus suivants étaient présents :

Monsieur le maire Christian Beauchamp
Monsieur le conseiller Michel Leblanc, siège no 1
Monsieur le conseiller Paul Gagnon, siège no 2
Monsieur le conseiller Daniel Malo, siège no 3
Monsieur le conseiller Alain Clément, siège no 4
Monsieur le conseiller Laurent Clément, siège no 5
Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière, siège no 6

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Martine Joanisse était aussi présente.

Le Conseil formait quorum et siégeait sous la présidence du Maire, Monsieur Christian Beauchamp.

1.3

2020-05-219 OUVERTURE DE SÉANCE

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-200 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de 10 jours;

CONSIDÉRANT le décret numéro 222-2020 du 20 mars 2020 qui prolonge cet état d'urgence pour une période additionnelle de dix jours, soit jusqu'au 29 mars 2020;

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-029 du 26 avril 2020 qui introduit la nécessité que la séance soit désormais rendue publique, dès que possible, par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les membres du conseil et le résultat de leurs délibérations;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos dans le sens de sans public et que conformément au décret 2020-029 du 26 avril 2020, la présente séance sera enregistrée et mise à la disposition du public dans les plus brefs délais.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.4

QUESTIONS ET DEMANDES DU PUBLIC RECUES PAR COURRIEL

Aucune question ou demande du public en lien avec la présente séance du conseil

1.5

2020-05-220 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Malo

Que ce Conseil adopte l'ordre du jour tel que déposé en laissant le varia ouvert et après ajout et retrait suivants :

2.14 Paiement des honoraires professionnels à la firme Infrastructel

3.6 Processus de recrutement pour un responsable de l'urbanisme/environnement
4.8 Autorisation de dépense pour réparation d'une valve d'aqueduc
6.5 PIIA 2020-008 : décision
Report du point 1.16 à la séance du 9 juin 2020

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.6 2020-05-221 DÉPÔT DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR POUR L'ANNÉE 2019

Le conseil prend acte du dépôt du rapport du vérificateur pour l'année 2019 conformément aux articles 966 et suivants du Code municipal du Québec L.R.Q. chapitre C-27.1. Le rapport sera disponible sur le site internet pour consultation.

1.7 2020-05-222 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 14 AVRIL 2020

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil adopte le procès-verbal de la séance régulière du 14 avril 2020.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.8 2020-05-223 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 20 AVRIL 2020

Il est proposé par Monsieur le conseiller Alain Clément

Que ce Conseil adopte le procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 avril 2020.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.9 2020-05-224 ADOPTION DU RÈGLEMENT 2020-004 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2020-001 SUR LE BUDGET 2020 AFIN D'ABROGER L'ARTICLE 21 SUR LES TAUX D'INTÉRÊT ET PÉNALITÉ

Il est proposé par Monsieur le conseiller Laurent Clément

Que ce Conseil adopte le règlement 2020-004 modifiant le règlement 2020-001 sur le budget 2020 afin d'abroger l'article 21 sur les taux d'intérêts.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.10 2020-05-225 ADOPTION DU 2E PROJET DE RÈGLEMENT 2020-003 : RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 2004-03-03 ET VISANT L'AJOUT D'UN USAGE UNIFAMILIAL EN RANGÉE DANS LA ZONE 3-H

Il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Malo

Que ce Conseil adopte le 2^e projet de règlement 2020-003 modifiant le règlement de zonage 2004-03-03 et visant l'ajout d'un usage unifamilial en rangée dans la zone 3-H.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.11 2020-05-226 LISTE RÉFÉRENDATAIRE ET OUVRETURE DE REGISTRE 2^E PROJET DE RÈGLEMENT 2020-003

ATTENDU l'adoption du 2^e projet de règlement 2020-003 modifiant le règlement de zonage 2004-03-03 et visant à ajouter un usage unifamilial en rangé dans la zone 3-H;

ATTENDU l'adoption de la résolution 2020-04-181 décrétant que le processus de modification réglementaire est un acte prioritaire et doit être poursuivi;

ATTENDU le décret 2020-033 du 7 mai 2020, lequel prévoit des mesures particulières pour que le respect de la procédure référendaire soit maintenu;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Laurent Clément

Que ce projet contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées et vise à ce que le règlement qui les contient soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités

Que ce Conseil autorise la direction générale à préparer une liste référendaire pour l'ouverture du registre des personnes habiles à voter pour le règlement 2020-003.

Que ce Conseil décrète que les procédures suivantes seront mises en place pour respecter le droit de chacun à participer au processus réglementaire.

- Avis public invitant les personnes à formuler leurs demandes par écrit à la direction générale par courriel directiongenerale@papineauville.ca ou par lettre envoyée à l'adresse de correspondance habituelle.
- Demandes devant être reçues au plus tard 15 jours après la date de parution de l'avis public.
- Qu'après avoir reçu les demandes, le conseil poursuivra le processus tel que prévu par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.12 2020-05-227 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 2020-036 : DÉCISION

ATTENDU que la municipalité de Papineauville a adopté un règlement sur les dérogations mineures portant le numéro 2004-03-07;

ATTENDU l'adoption de la résolution 2020-04-184 indiquant que le processus de dérogation mineure enclenché est prioritaire et doit se poursuivre;

ATTENDU qu'un avis public a dument été publié pour permettre à tous de prendre connaissance de la demande et d'émettre des commentaires par écrit;

ATTENDU qu'en date du 6 mai 2020, aucune demande d'information et aucune d'objection n'ont été reçues en lien avec la demande de dérogation mineure;

ATTENDU que le propriétaire de l'immeuble sis au 1140 route 148, a déposé une demande afin d'installer une piscine creusée en cours avant

dans le secteur rural, en contravention de l'article 8.2.1.3 du règlement de zonage 2004-03-03;

ATTENDU que le requérant ne peut installer ledit ladite piscine ailleurs considérant la configuration du terrain;

ATTENDU que la propriété est en retrait de la route et que l'installation dérogatoire ne sera pas visible, ne causant ainsi aucun préjudice;

ATTENDU la recommandation des membres du comité consultatif d'urbanisme;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Malo

Le préambule fait partie de la présente résolution.

Que ce Conseil, sur recommandation du comité consultatif d'urbanisme, autorise la demande de dérogation mineure 2020-036 pour l'installation d'une piscine creusée en marge avant et conformément aux plans fournis en appui de la demande.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.13

2020-05-228 DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE 2020-034 ET 2020-035 : DÉCISION

ATTENDU que la municipalité de Papineauville a adopté un règlement sur les dérogations mineures portant le numéro 2004-03-07;

ATTENDU l'adoption de la résolution 2020-04-185 indiquant que le processus de dérogation mineure enclenché est prioritaire et doit se poursuivre;

ATTENDU qu'un avis public a dûment été publié pour permettre à tous de prendre connaissance desdites demandes et d'émettre des commentaires par écrit;

ATTENDU qu'en date du 6 mai 2020, aucune demande d'information et aucune objection n'ont été reçues en lien avec les demandes de dérogation mineure;

ATTENDU que la demande est à l'effet de permettre au propriétaire du lot 4 997 601, de lotir un lot d'une largeur de 16,58 mètres, alors que la réglementation municipale prévoit que tout lot, s'il est desservi par le service d'aqueduc et d'égout et qu'il est non riverain, doit avoir un minimum de 18 mètres de largeur. La demande contrevient à l'article du règlement 3.2.1 du règlement de lotissement 2004-03-04.

ATTENDU que la demande est à l'effet de permettre que la position du bâtiment portant le numéro civique 271A sur le lot 4 997 601 soit à 0.74 mètres dans la marge de recul arrière, alors que la réglementation municipale prévoit que la marge minimale de recul arrière est de 6 mètres. La demande contrevient à l'article du règlement 6.2.2 du règlement de zonage 2004-03-03.

ATTENDU que la demande est à l'effet de permettre que la position du bâtiment portant le numéro civique 271B sur le lot 4 997 599 soit à 0.73 mètres de la marge de recul arrière, alors que la réglementation

municipale prévoit que la marge minimale de recul arrière est de 6 mètres. La demande contrevient à l'article du règlement 6.2.2 du règlement de zonage 2004-03-03;

ATTENDU que l'utilisation actuelle du terrain est déjà dérogatoire puisqu'il y a trois bâtiments datant de 1957 sur un même lot;

ATTENDU que le fait d'autoriser ces dérogations mineures n'aura pas pour effet d'aggraver la situation;

ATTENDU la recommandation des membres du comité consultatif d'urbanisme;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Laurent Clément

Le préambule fait partie de la présente résolution.

Que ce Conseil, sur recommandation du comité consultatif d'urbanisme, autorise les demandes de dérogation mineure 2020-035 et 2020-036 permettant le lotissement des lots 4 997 601, 4 997 599 et 4 997 602. Il est expressément entendu que la remise située sur le projet de lot 497 602 devra être déplacée puisqu'il y a absence de bâtiment principal sur ce lot.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.14 **2020-05-229 MODIFICATION DE LA RÉOLUTION 2019-06-292 : APPUI À LA DEMANDE DE LA COMPAGNIE ÉMILIO SÉGUIN LTÉE : PERMETTRE L'EXPLOITATION D'UNE CARRIÈRE-SABLIÈRE-GRAVIÈRE**

ATTENDU l'adoption de la résolution 2019-06-292 appuyant la demande de la compagnie Émilio Séguin Ltée en lien avec l'exploitation d'une carrière, sablière, gravière;

ATTENDU qu'il y a lieu de modifier le libellé de ladite résolution pour ajouter que le lot 4 998 478 fait aussi partie de la demande;

ATTENDU la recommandation de la direction générale;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Alain Clément

Que ce Conseil, sur recommandation de la direction générale modifie le libellé de la résolution 2019-06-292 tel qu'il suit;

Que ce Conseil appui la demande présentée par la compagnie Émilio Séguin Ltée. Que ce Conseil confirme par le biais de la présente résolution que les lots 4 998 283 et 4 998 478 ne sont pas assujettis à un règlement de contrôle intérimaire et que l'usage demandé est autorisé.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.15 **2020-05-230 MODIFICATION DE LA RÉOLUTION 2020-04-196**

ATTENDU l'adoption de la résolution 2020-04-196 autorisant l'achat de véhicules pour les services municipaux;

ATTENDU qu'il y a lieu de modifier ladite résolution suite à de nouvelles informations :

ATTENDU la recommandation de la direction générale;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Malo

Que ce Conseil, sur recommandation de la direction générale modifie le libellé de la résolution 2020-04-196 tel qu'il suit :

Que ce Conseil, sur recommandation du comité des travaux publics et de la direction générale, accepte les propositions suivantes conditionnellement à l'approbation d'un règlement d'emprunt par les personnes habiles à voter et par le ministère des Affaires municipales et de l'habitation.

Carl Ford Inc

-Ford F-150 2020 supercab 4x4 avec flèche motorisée
41,500\$ plus taxes et frais
soumission du 17 février 2020

-Ford F-350 2020 avec cabine 3 places 4 x4 avec dompeur et flèche
65,000\$ plus taxes et frais
soumission du 23 octobre 2019

Buckingham Chevrolet Buick GMC

-Chevrolet Bolt 2020 EV LT
46,730\$ plus taxes et frais
Admissible à un rabais de 13,000\$ des programmes fédéraux et provincial
Soumission du 4 mars 2020

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 23 04002 000 : Véhicules travaux publics.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.16 ANNULATION DU PROCESSUS D'ACQUISITION DU LOT 4 997 874

Les membres du Conseil municipal et d'un commun accord reporte ce point à la séance du 9 juin 2020 pour prise de décision.

1.17 2020-05-231 RESTRUCTURATION DES COMITÉS MUNICIPAUX ET MODIFICATION DE LA RÉSOLUTION 2019-08-389

ATTENDU qu'il y a lieu d'entériner la formation des divers comités municipaux;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Laurent Clément

Que ce Conseil modifie la résolution 2019-08-389 et entérine la formation des comités municipaux tel qu'il suit :

Comité travaux publics	Christian Beauchamp, maire Alain Clément, conseiller Jean-Yves Carrière, conseiller Sébastien Déry, directeur TP Martine Joanisse, directrice générale
Comité finances et développement économique	Christian Beauchamp, maire Michel Leblanc, conseiller Daniel Malo, conseiller Julie Chartrand, resp. finances Martine Joanisse, directrice générale

Comité Ressources humaines	Christian Beauchamp, maire Paul Gagnon, conseiller Laurent Clément, conseiller Martine Joanisse, directrice générale
Comité consultatif d'urbanisme	Christian Beauchamp, maire Laurent Clément, conseiller Daniel Malo, conseiller Resp. urbanisme/environnement Martine Joanisse, directrice générale
Comité consultatif d'environnement	Christian Beauchamp, maire Laurent Clément, conseiller Paul Gagnon, conseiller Resp. urbanisme/environnement Martine Joanisse, directrice générale
Comité sécurité publique-incendie	Christian Beauchamp, maire Paul Gagnon, conseiller Laurent Clément, conseiller Stephen Bélanger, directeur SSI Justin Blouin, directeur adjoint Martine Joanisse, directrice générale
Comité loisirs et culture	Christian Beauchamp, maire Michel Leblanc, conseiller Daniel Malo, conseiller Patrick Chartrand, coordonnateur Martine Joanisse, directrice générale

Les comités municipaux (excepté le CCU et le CCE) seront présidés par un élu.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.18

2020-05-232 CESSIION DU LOT 4 998 573 À LA COMPAGNIE 8533504 CANADA INC

ATTENDU que le lot 4 998 573 sur la rue J.-Ulric-Villeneuve est de propriété municipale mais d'aucune utilité;

ATTENDU que ce lot est traversé d'un cours d'eau et qu'il est impossible d'y construire un bâtiment d'habitation;

ATTENDU que la compagnie 8533504 Canada inc s'est montrée intéressée à cette acquisition puisque déjà propriétaire du lot adjacent;

ATTENDU la recommandation de la direction générale;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Paul Gagnon

Que ce Conseil rejette la présente la cession du lot 4 998 573 à la compagnie 8533504 Canada

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.19 2020-05-233 CESSIION DU LOT 4 998 573 À LA COMPAGNIE 8533504 CANADA INC REPORT À LA SÉANCE DU 9 JUIN 2020

Il est proposé par Monsieur le conseiller Alain Clément

Que ce Conseil reporte à la séance du 9 juin la prise de décision en lien avec la cession du lot 4 998 573 à la compagnie 8533504 Canada.

Que la direction générale fasse parvenir aux élus les normes applicables en matière de cession de biens publics.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.20 2020-05-234 DÉPÔT DU RAPPORT 2019 DE LA CORPORATION DES TRANSPORTS ADAPTÉS ET COLLECTIFS DE PAPINEAU

Le conseil prend acte du dépôt du rapport 2019 de la Corporation des transports adaptés et collectifs de Papineau.

1.21 2020-05-235 PROMESSE D'ACHAT POUR LE 2770, ROUTE 148 : PROLONGATION DU DÉLAI POUR LA RÉALISATION DES CONDITIONS

ATTENDU l'adoption de la résolution 2019-01-014 autorisant la signature d'une promesse d'achat pour la propriété sise au 2770, route 148;

ATTENDU qu'une demande d'exclusion de la zone agricole vient d'être déposée à la CPTAQ suite à la réception d'un appui de la MRC de Papineau;

ATTENDU que les délais d'étude de ce dossier sont prolongés dus aux effets de la pandémie actuelle et donc hors de contrôle;

ATTENDU la nécessité de prolonger le délai de réalisation des conditions de la promesse d'achat pour une période supplémentaire jusqu'au 30 juin 2020;

ATTENDU la recommandation de la direction générale;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil municipal, sur recommandation de la direction générale, autorise une prolongation du délai de réalisation des conditions de la promesse d'achat pour une période supplémentaire, soit au plus tard le 30 juin 2020.

Que ce Conseil autorise une prolongation additionnelle jusqu'au 31 juillet 2020 si requise.

Que le maire et la directrice générale soient par les présentes autorisées à signer tout document permettant de donner suite à la présente résolution.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2. FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

2.1 2020-05-236 ADOPTION DES DÉBOURSÉS DU MOIS D'AVRIL 2020

Il est proposé par Monsieur le conseiller Paul Gagnon

Que ce Conseil accepte la liste des déboursés au 30 avril 2020 pour un montant total de 16 470.47 \$ comprenant les chèques numéros 13853 à 13875.

Que ce Conseil accepte la liste des déboursés par dépôt direct au 30 avril 2020 au montant de 211 807.32 \$ comprenant les dépôts directs numéros 502324 à 502371.

Que ce Conseil accepte la liste des déboursés par prélèvement bancaire au 30 avril 2020 au montant de 58 149.75 \$ comprenant les prélèvements numéros 4662 à 4722.

Que ce Conseil accepte la liste des comptes à payer au 30 avril 2020 au montant de 161 519.62 \$.

Que ce Conseil entérine les déboursés des salaires bruts pour un total de 58 331.73 \$ jusqu'au 30 avril 2020.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2.2 2020-05-237 ADOPTION DE L'ÉTAT DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT AU 30 AVRIL 2020

ATTENDU que suivant les dispositions du Code Municipal, la directrice générale adjointe dépose les rapports financiers en date du 30 avril 2020 pour analyse par les membres du conseil municipal;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Laurent Clément

Que ce Conseil accepte tel que déposé et adopte l'état des activités de fonctionnement (36.58%) et d'investissement au 30 avril 2020.

Le conseil municipal se penchera dans les prochaines semaines sur une analyse du budget 2020 en lien avec l'annulation de plusieurs activités municipales.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2.3 2020-05-238 AUTORISATION DE PAIEMENT DES HONORAIRES PROFESSIONNELS DE LA FIRME PRICE WATERHOUSE COOPERS (PWC) ET MODIFICATION DE LA RÉOLUTION 2019-12-585

ATTENDU l'adoption de la résolution 2019-12-585 acceptant une proposition de service professionnel pour la réalisation d'une contre-expertise comptable;

ATTENDU la réception de la facture QC140131210 du 24 avril 2020 de la firme PWC;

ATTENDU qu'il y a lieu de modifier la résolution 2020-04-585 pour indiquer que les fonds proviendront du surplus accumulé non-affecté;

ATTENDU la recommandation de la direction générale;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Paul Gagnon

Que ce Conseil sur recommandation de la direction générale, autorise une dépense et un déboursé de 6036.19 \$ taxes incluses en paiement de la facture QC140131210 du 24 avril 2020 de la firme PWC.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 70141 411 : services professionnels.

Qu'un transfert du surplus accumulé non affecté soit effectué afin de rendre les sommes disponibles.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2.4 2020-05-239 AUTORISATION DE PAIEMENT DE LA FACTURE M-10632 DE ACL ESTIMATION ET MODIFICATION DE LA RÉOLUTION 2019-12-584

ATTENDU l'adoption de la résolution 2019-12-584 acceptant une proposition de service professionnel pour la réalisation d'une évaluation de coûts de reconstruction;

ATTENDU la réception de la facture M-10632 du 27 février 2020 de la firme ACL Estimation;

ATTENDU qu'il y a lieu de modifier la résolution 2020-04-584 pour indiquer que les fonds proviendront du surplus accumulé non-affecté;

ATTENDU la recommandation de la direction générale;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Laurent Clément

Que ce Conseil sur recommandation de la direction générale, autorise une dépense et un déboursé de 7676.35 \$ taxes incluses en paiement de la facture M-10632 du 27 février 2020 de la firme ACL Estimation.

Que la direction générale soit mandatée afin de récupérer la moitié de ladite facture auprès de la Mutuelle des municipalités du Québec.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 70141 411 : services professionnels.

Qu'un transfert du surplus accumulé non affecté soit effectué afin de rendre les sommes disponibles.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2.5 2020-05-240 AUTORISATION DE PAIEMENT DES FACTURES 203669 ET 203667 DE LA MRC POUR FORMATION DES POMPIERS

ATTENDU la réception des factures 203669 et 203667 de la MRC de Papineau pour la formation des pompiers;

ATTENDU la recommandation de la direction générale;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Malo

Que ce Conseil, sur recommandation de la direction générale, autorise une dépense et un déboursé de 7397.32\$ non taxable en paiement des factures 203669 et 203667 de la MRC Papineau pour la formation des pompiers.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 22000 454 : Formation et perfectionnement.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2.6 2020-05-241 ADHÉSION FQM 2020 : AUTORISATION DE PAIEMENT

ATTENDU qu'il y a lieu de procéder au renouvellement de la cotisation municipale à la Fédération Québécoise des municipalités;

ATTENDU que les sommes ont été prévues au budget et la recommandation de la direction générale;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil, sur recommandation de la direction générale, autorise une dépense et un déboursé de 2855.39\$ taxes incluses à la Fédération Québécoise des municipalités en paiement de la cotisation 2020.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 11000 494 : Associations, cotisations et abonnements.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2.7 2020-05-242 AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS 2019 : AUTORISATION DE PAIEMENT DE LA FACTURE 6476 DE DIGNARD ÉTHIER CPA

ATTENDU la réception de la facture 6476 de la firme Dignard Éthier CPA Inc pour l'audit des états financiers au 31 décembre 2019;

ATTENDU que les sommes ont été prévues au budget 2020 et la recommandation de la direction générale;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Malo

Que ce Conseil, sur recommandation de la direction générale, autorise une dépense et un déboursé de 17246.25\$ taxes incluses en paiement de la facture 6476 de la Dignard Éthier CPA Inc pour l'audit des états financiers au 31 décembre 2019.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 13200 413 : Vérification.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2.8 2020-05-243 AUTORISATION DE PAIEMENT DE LA FACTURE 37616 DE SERVITECH POUR L'ÉQUILIBRATION DU RÔLE 2020-2021-2022

ATTENDU la réception de la facture 37616 de la firme Servitech pour les honoraires en lien avec l'équilibration du rôle 2020-2021-2022;

ATTENDU que les sommes ont été prévues au budget 2020 et la recommandation de la direction générale;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil, sur recommandation de la direction générale, autorise une dépense et un déboursé de 21 389.80\$ taxes incluses en paiement de la facture

37616 de la firme Servitech pour les honoraires en lien avec l'équilibrage du rôle 2020-2021-2022.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 15000 417 : Évaluation municipale.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2.9

2020-05-244 AUTORISATION DE PAIEMENT DES FACTURES DE LA COMPAGNIE LAROSE ET FILS POUR LA LOCATION ET L'ACHAT DE LA LAVEUSE DE PLANCHER POUR LE CENTRE COMMUNAUTAIRE

ATTENDU l'adoption de la résolution 2019-08-411 permettant la location et achat d'une laveuse de plancher pour le centre communautaire;

ATTENDU la réception des factures 632646, 630862 et 629106 pour les mois de janvier, février et mars 2020 de la compagnie Larose et fils pour la location de laveuse à plancher;

ATTENDU la réception des factures 634053 et 145515 de la compagnie Larose et fils pour l'achat de la laveuse à plancher;

ATTENDU la recommandation du coordonnateur loisirs et culture;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Malo

Que ce Conseil sur recommandation du coordonnateur loisirs et culture, autorise une dépense et un déboursé de 3 190,56 \$ taxes incluses pour les factures 632646, 630862 et 629106 pour la location de la laveuse à plancher pour les mois de janvier, février et mars 2020 ainsi qu'une dépense et un déboursé final de 2 338,88\$ taxes incluses pour les factures 634053 et 145515 pour l'achat de la laveuse à plancher de la compagnie Larose et fils.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 23 08001 001 : Mobilier et équipement.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2.10

2020-05-245 AUTORISATION DE PAIEMENT FACTURE F0020598 DE LA COMPAGNIE ARÉO-FEU POUR INSPECTION DES APPAREILS RESPIRATOIRES ET CALIBRATION DU DÉTECTEUR DE GAZ

ATTENDU la réception de la facture F0020598 de la compagnie Aréo-Feu pour la calibration du détecteur de gaz et l'inspection des appareils respiratoires individuels;

ATTENDU la recommandation du directeur du service des incendies;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Paul Gagnon

Que ce Conseil sur recommandation du directeur du service des incendies, autorise une dépense et un déboursé de 1065,76 \$ taxes incluses en paiement de la facture F0020598 de la compagnie Aréo-Feu.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 22000 526 : Entretien et réparation machinerie et équipement.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2.11 2020-05-246 AUTORISATION DE PAIEMENT DE LA FACTURE FAT0047219 DE LA COOP NOVAGO POUR SACS DE SABLE.

ATTENDU la réception de la facture FAT0047219 de la Coop Novago pour l'achat de 5000 sacs pour sable;

ATTENDU la recommandation de la direction générale;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil sur recommandation de la direction générale autorise une dépense et un déboursé de 4196.59 \$ taxes incluses en paiement de la facture FAT0047219 de la compagnie COOP Novago pour l'achat de 5000 sacs pour sable.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 23000 621 : Pierre, Sable et Bois.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2.12 2020-05-247 AJUSTEMENT DES FONDS AFFECTÉS EAU, EGOUT, ENVIRONNEMENT ET INFRASTRUCTURE : AUTORISATION DE TRANSFERT BUDGÉTAIRE

ATTENDU que le rapport financier 2019 déposé lors de la séance régulière du conseil municipal du 12 mai 2020 démontre un excédent relativement aux fonds affectés égouts, aqueduc, déchets domestiques et infrastructure;

ATTENDU qu'il y a lieu de faire les ajustements nécessaires et de retourner au surplus accumulé non affecté les sommes excédentaires provenant des fonds affectés respectifs;

ATTENDU la recommandation de la direction générale;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Malo

Que ce Conseil, sur recommandation de la direction générale, autorise les écritures de transfert des fonds affectés suivants au surplus accumulé non affecté :

- Fond affecté aqueduc : 29 988 \$
- Fond affecté égout : 25 930 \$

Que ce Conseil, sur recommandation de la direction générale, autorise les écritures de transfert du surplus accumulé non affecté aux fonds affectés suivants :

- Fond affecté environnement : 1 736 \$
- Fond affecté infrastructure : 1 215 \$

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2.13 2020-05-248 AUTORISATION DE PAIEMENT DE LA FACTURE 7742 DE LA COMPAGNIE GROUPE VILLENEUVE

ATTENDU l'adoption de la résolution 2020-03-140 autorisant l'octroi d'un contrat pour le balayage à la compagnie Groupe Villeneuve;

ATTENDU la réception de la facture 7742 du 21 avril 2020 pour les travaux effectués en lien avec ce contrat;

ATTENDU la recommandation du directeur des travaux publics;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil, autorise une dépense et un déboursé de 13934.74\$ à la compagnie Groupe Villeneuve en paiement de la facture 7742 pour l'année 2020 du contrat de balayage.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2.14 2020-05-249 AUTORISATION DE PAIEMENT DES FACTURES 76087 ET 75780 À LA FIRME INFRASTRUCTEL

ATTENDU l'adoption de la résolution 2019-01-034 acceptant la proposition de services professionnels de la firme INFRASTRUCTEL pour la révision du Plan d'urbanisme et de la réglementation ;

ATTENDU la réception des factures 75780 et 76087 de la firme Infrastructel pour les honoraires professionnels couvrant la période du 1^{er} mars au 1^{er} mai 2020 ;

ATTENDU la recommandation de la direction générale ;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Alain Clément

Que ce Conseil, sur recommandation de la direction générale, autorise le paiement des factures 75780 et 76087 de la firme INFRASTRUCTEL et autorise une dépense et un déboursé de 6467,34\$ taxes incluses pour ce faire.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 61000 411 : Services professionnels.

M. Paul Gagnon, Maire suppléant, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

3. RESSOURCES HUMAINES

3.1 2020-05-250 AUTORISATION D'EMBAUCHE D'UN STAGIAIRE AU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

ATTENDU l'adoption de la résolution 2020-03-133 autorisant un processus de recrutement pour combler un poste de stagiaire au service des travaux publics;

ATTENDU la recommandation du comité des travaux publics;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Paul Gagnon

Que ce Conseil, sur recommandation du comité des travaux publics, autorise l'embauche de monsieur Simon-Olivier Dambremont, à titre de stagiaire aux travaux publics pour la saison estivale 2020 pour un maximum de 14 semaines.

Que les conditions salariales et d'embauche soient telles que discutées lors de l'entrevue et prévues au budget 2020.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

3.2

2020-05-251 ANNULATION DE PARTICIPATION : CONGRÈS, COLLOQUE, ACTIVITÉS DE GROUPE POUR LES ÉLUS ET LES EMPLOYÉS MUNICIPAUX POUR L'ANNÉE 2020

ATTENDU que la pandémie de Covid-19 aura des répercussions sur les activités de groupe et ce pour plusieurs mois;

ATTENDU que la santé des travailleurs et des élus guide la présente démarche;

Il est proposé Monsieur le conseiller Laurent Clément

Que ce Conseil choisisse la santé de ses travailleurs et de ses élus et que toute participation à des activités de groupe, congrès, colloque soient suspendues et ce rétroactivement au 1^{er} mai 2020.

Seules certaines activités de formation en ligne pourront être autorisées selon le cas. Le Conseil municipal mandate la direction générale de s'assurer du respect de la présente décision.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

3.3

2020-05-252 APPEL DE CANDIDATURES POUR EMPLOIS ESTIVAUX

ATTENDU qu'il y a lieu de procéder au lancement d'un appel de candidature pour combler certains besoins temporaires aux travaux publics/environnement ;

ATTENDU que les sommes ont été prévues au budget ;

ATTENDU la recommandation du comité des travaux publics ;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Paul Gagnon

Que ce Conseil, sur recommandation du comité des travaux publics, autorise le directeur des travaux publics à enclencher un processus devant mener à l'embauche de 2 employés étudiants au service des travaux publics/environnement pour la saison estivale.

Que ce dernier soit responsable d'effectuer les entrevues et qu'une recommandation soit faite par la suite par le comité des travaux publics.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

3.4

2020-05-253 RÉINTÉGRATION DE L'EMPLOYÉ 04-0016

ATTENDU qu'il y a lieu de procéder à la réintégration de l'employé 04-0016 rétroactivement au 29 avril 2020 ;

ATTENDU la recommandation du comité des ressources humaines ;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Laurent Clément

Que ce Conseil, sur recommandation du comité des ressources humaines, réintègre l'employé 04-0016 dans ses fonctions rétroactivement au 29 avril 2020.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

3.5 2020-05-254 ENTRÉE EN POSTE DE MONSIEUR MICHEL DUPUIS

ATTENDU l'adoption de la résolution 2020-03-134 autorisant l'embauche de monsieur Michel Dupuis à compter du 23 mars 2020;

ATTENDU l'adoption de la résolution 2020-03-167 reportant l'embauche de monsieur Michel Dupuis dans le contexte de la pandémie;

ATTENDU la recommandation de la direction générale, du maire et du directeur des travaux publics;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Paul Gagnon

Que ce Conseil entérine l'entrée en poste de monsieur Michel Dupuis rétroactivement au 4 mai 2020.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

3.6 2020-05-255 MANDAT À LA FIRME BUZINESS POUR PROCESSUS DE RECRUTEMENT D'UN RESPONSABLE DE L'URBANISME ET ENVIRONNEMENT

ATTENDU la proposition du 26 avril 2020 de la firme Buziness pour la réalisation d'un processus de recrutement pour un responsable de l'urbanisme et environnement;

ATTENDU la recommandation de la direction générale,

Il est proposé par Monsieur le conseiller Laurent Clément

Que ce Conseil accepte la proposition de la firme Buziness telle que décrite dans la proposition du 26 avril 2020 pour enclencher un processus de recrutement pour un responsable de l'urbanisme et environnement.

Une dépense maximale de 6000\$ taxes incluses est autorisée à cette fin.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 621000 419 Services professionnels.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4. HYGIÈNE, VOIRIE, TRANSPORT ET BÂTIMENTS

4.1 2020-05-256 REMPLACEMENT DE PONCEAUX : AUTORISATION DE TRAVAUX

ATTENDU qu'il y a lieu de procéder à des interventions de remplacement de ponceaux transversaux dans la municipalité;

ATTENDU que le directeur des travaux publics a déposé en 2018 un rapport d'inspection des ponceaux transversaux de la municipalité ainsi qu'un plan d'intervention pour les 3 années subséquentes;

ATTENDU que les sommes ont été prévues au budget 2020;

ATTENDU la recommandation du comité des travaux publics;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière

Que ce Conseil, sur recommandation du comité des travaux publics, autorise une dépense maximale de 15 000.00 \$ pour le remplacement de ponceaux transversaux, incluant la location de machinerie et l'achat de tout matériel nécessaire.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 32000 521 : Entretien et réparation chemins, rue, routes et trottoirs.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4.2

2020-05-257 NETTOYAGE DES CONDUITES D'ÉGOUT SANITAIRE ET PLUVIAL : OCTROI DE CONTRAT

ATTENDU la nécessité de procéder au nettoyage préventif des réseaux d'égout sanitaire et des stations de pompage deux fois par année;

ATTENDU l'adoption de la résolution 2020-04-206 autorisant un processus d'appel d'offre pour le nettoyage saisonnier des conduites d'égout sanitaire et pluvial;

ATTENDU que les sommes ont été prévues au budget 2020;

ATTENDU la réception des soumissions suivantes pour effectuer le nettoyage des réseaux d'égout sanitaire et pluvial, soit ;

- Environnement et pompages Cadieux
175,00\$/Hr transport applicable et 10% de surcharge de carburant, plus taxes
- Can-Inspec
235,00\$/Hr, plus taxes

ATTENDU la recommandation du comité des travaux publics;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Alain Clément

Que ce Conseil, sur recommandation du comité des travaux publics, accepte la soumission de la compagnie Environnement Pompage Cadieux et autorise une dépense et un déboursé maximal de 35,000\$ taxes incluses durant l'année 2020 pour le nettoyage des conduites d'égout sanitaire et pluvial.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 41400 521 : Entretien et réparation – Conduite d'eaux usées ainsi que 02 41500 521 : Entretien et réparation – réseaux pluviaux.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4.3

2020-05-258 LA BAIE DU 75E MÉRIDIEN : ENGAGEMENT DE LA MUNICIPALITÉ À PRODUIRE UN PLAN DE GESTION DES DÉBORDEMENTS

ATTENDU la signature à venir d'un protocole d'entente avec les représentants du Projet domiciliaire La Baie du 75^e Méridien pour la réalisation de travaux municipaux de la phase 2 et 3;

ATTENDU les exigences du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) en matière de débordement des réseaux d'égout municipaux;

ATTENDU la recommandation de la direction générale et du directeur du service des travaux publics;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière

Que le préambule fait partie de la présente résolution.

Que ce Conseil s'engage auprès du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques à :

1. faire parvenir au MELCC un plan de gestion des débordements signé par un ingénieur, décrivant les mesures compensatoires à mettre en œuvre pour ne pas augmenter la fréquence des débordements et des dérivations observées sur l'ensemble ou une partie de son territoire, selon un échéancier à convenir avec le MELCC (maximum 3 ans).
2. assurer la réalisation des mesures compensatoires décrites dans le plan de gestion des débordements selon un échéancier à convenir avec le MELCC (maximum 5 ans).
3. tenir à jour un bilan annuel des débits ajoutés et retirés à l'intérieur de chacun des bassins de drainage visés par le plan de gestion des débordements, y compris ceux liés au redéveloppement.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

MONSIEUR LE CONSEILLER PAUL GAGNON SE RETIRE DE LA TABLE DES DÉLIBÉRATIONS, IL NE PREND PART NI AUX DISCUSSIONS NI AU VOTE DE LA PROCHAINE RÉOLUTION. LE QUORUM EST MAINTENU.

4.4

2020-05-259 TRAVAUX DE PRÉPARATION ET D'ASPHALTAGE : OCTROI DE CONTRAT

ATTENDU qu'il y a lieu de procéder au pavage à certains endroits dans la municipalité;

ATTENDU la réception des soumissions suivantes à cet effet, soient;

Pavages Lafleur et Fils	9 825,00\$ avant taxes
Asphalte Raymond Inc.	8 282,34\$ avant taxes
Pavage Massie	13 210,24\$ avant taxes

ATTENDU que les sommes ont été prévues au budget 2020 et la recommandation du comité des travaux publics;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Alain Clément

Que ce Conseil, sur recommandation du comité des travaux publics, accepte la soumission de la compagnie Asphalte Raymond au montant de 8 282,34\$ plus taxes pour la réalisation de travaux de réparation d'asphalte.

Une dépense et un déboursé de 8282.34\$ avant taxes sont autorisés pour ce faire.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 41300 521 : Entretien et réparations – Conduites eau potable ainsi que 02 32000 521 : Entretien et Réparations – Chemins, rues, routes et trottoirs.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

MONSIEUR LE CONSEILLER PAUL GAGNON REPREND SA PLACE À LA TABLE DES DÉLIBÉRATIONS. IL PARTICIPE DE NOUVEAU AUX DÉLIBÉRATIONS.

4.5 2020-05-260 RÉFECTION DE TROTTOIRS : AUTORISATION BUDGÉTAIRE

ATTENDU la nécessité de procéder à la réfection de trottoirs dans la municipalité;

ATTENDU que les sommes ont été prévues au budget 2020 et la recommandation du comité des travaux publics;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière

Que ce Conseil, sur recommandation du comité des travaux publics, autorise une dépense et un déboursé maximal de 7000\$ taxes incluses, pour la réfection de trottoirs, incluant de la location de machinerie, du matériel ainsi que du béton de ciment.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 32000 521 : Entretien et réparations Chemins, rues, routes et trottoirs.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4.6 2020-05-261 DEMANDE DE CRÉATION D'UN NOUVEL ACCÈS SUR LA RUE LAVAL SUD : DÉCISION

ATTENDU la demande du propriétaire du 317 rue Papineau afin de relocaliser son entrée charretière sur la rue Laval sud;

ATTENDU la recommandation du comité des travaux publics de ne pas approuver une telle demande dû à des enjeux de sécurité routière, particulièrement à cause de la pente abrupte et de la proximité de l'intersection avec la rue Papineau;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Alain Clément

Que ce Conseil, sur recommandation du comité des travaux publics, informe le propriétaire du 317, rue Papineau que la demande présentée pour une nouvelle entrée charretière sur la rue Laval sud ne sera pas autorisée compte tenu des enjeux de sécurité routière.

Que la direction générale soit mandatée afin d'assurer un suivi de la présente résolution.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4.7 2020-05-262 INSTALLATION D'UN SYSTÈME DE CAMÉRA DANS LA SALLE DU CONSEIL

ATTENDU le nouvel arrêté ministériel 2020-029 du 26 avril 2020 prévoyant que le public doit être en mesure de connaître la teneur des discussions entre les membres du conseil et le résultat de leurs délibérations puisque les séances se tiennent en huis clos en raison de la pandémie;

ATTENDU qu'afin de respecter cet arrêté, il doit y avoir enregistrement audio ou vidéo de la séance pouvant ensuite être rendu public;

ATTENDU que l'enregistrement des séances n'est pas un sujet nouveau pour la municipalité et cadre bien avec la Planification stratégique en matière de communication efficiente;

ATTENDU la recommandation de la direction générale;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière

Que ce Conseil, sur recommandation direction générale, accepte la soumission 01-5522-1 de la compagnie Proson pour un système de conférence pour la salle du conseil au montant de 3386.70\$ taxes incluses.
TV et télécommande à vérifier

Qu'une dépense et un déboursé du même montant soient autorisées pour ce faire.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 23 02000 001 : Mobiliers et équipements

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4.8 2020-05-263 AUTORISATION DE DÉPENSE POUR LA RÉPARATION D'UNE VALVE D'AQUEDUC

ATTENDU la défectuosité de la valve d'aqueduc à l'intersection des rues Henri-Bourassa et Laval, laquelle provoque une baisse de pression dans de nombreux secteurs;

ATTENDU la recommandation du directeur des travaux publics;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière

Que ce Conseil, sur recommandation du directeur des travaux publics autorise une dépense maximale de 5000\$ pour la réparation de la valve située au coin des rues Henri-Bourassa et Laval

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 41300 521 : entretien et réparation conduites d'aqueduc

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

5. SÉCURITÉ CIVILE ET INCENDIE

6. URBANISME

6.1 2020-05-264 PIIA 2020-06 : DÉCISION

ATTENDU les dispositions de la section VIII de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chap. A-19.1) ;

ATTENDU que la municipalité de Papineauville s'est pourvue d'un règlement sur le PIIA numéro 2017-003 en date du 9 mai 2017 ;

ATTENDU que la propriété sise au 208 rue Henri-Bourassa est située à l'intérieur du secteur de PIIA 0-2, en vertu du règlement sur le PIIA 2017-003 ;

ATTENDU qu'une demande de permis a été déposée pour des travaux de rénovations extérieures (remplacement des revêtements extérieurs et remplacement de fenêtres ;

ATTENDU la recommandation du comité consultatif d'urbanisme ;

Il est proposé Monsieur le conseiller Daniel Malo

Que ce Conseil, sur recommandation du comité consultatif d'urbanisme, autorise l'émission du permis PIIA 2020-06 pour des travaux de rénovations extérieures au 208 rue Henri-Bourassa, tel que spécifié à la demande.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

6.2 2020-05-265 PIIA 2020-07 : DÉCISION

ATTENDU les dispositions de la section VIII de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chap. A-19.1) ;

ATTENDU que la municipalité de Papineauville s'est pourvue d'un règlement sur le PIIA numéro 2017-003 en date du 9 mai 2017 ;

ATTENDU que la propriété sise au 172 rue René-Clément est située à l'intérieur du secteur de PIIA 0-2, en vertu du règlement sur le PIIA 2017-003 ;

ATTENDU qu'une demande de permis a été déposée pour des travaux de construction d'un bureau administratif ;

ATTENDU que le service des travaux publics doit se pencher sur l'emplacement final des branchements aux réseaux d'aqueduc et d'égout ;

ATTENDU la recommandation du comité consultatif d'urbanisme ;

Il est proposé Monsieur le conseiller Laurent Clément

Que le préambule fait partie de la présente résolution.

Que ce Conseil, sur recommandation du comité consultatif d'urbanisme, autorise l'émission du permis PIIA 2020-07 pour des travaux de construction d'un bureau administratif au 172 rue René-Clément, tel que spécifié à la demande.

Que la proposition d'aménagement de deux aires de stationnement soit analysée avec le propriétaire afin de s'assurer du respect de la réglementation en vigueur

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

6.3

2020-05-266 1901 CHEMIN SERVANT : NON-AUTORISATION DE TRAVAUX ET DEMANDE DE DÉMOLITION

ATTENDU que la propriété du 1901 chemin Servant a été inondée en 2017 et 2019 ;

ATTENDU que ladite propriété est incluse dans la Zone d'intervention Spéciale (ZIS) et que la Municipalité de Papineauville a confirmé que cette propriété ne doit pas en être exclue ;

ATTENDU que la valeur des travaux requis pour la remise en état dépasse de 50% la valeur de la maison au rôle d'évaluation actuel ;

ATTENDU que le propriétaire demande à la municipalité de procéder à l'acquisition de la propriété pour la somme nominale de 1\$ en contrepartie d'une aide financière dans le cadre du Programme général d'indemnisation et d'aide financière lors de sinistres réels ou imminents 2019 puisque la demande de permis a été refusée ;

ATTENDU que cette démolition est obligatoire conformément à l'alinéa 9 du décret 817-2019 ;

ATTENDU la recommandation de la direction générale ;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Malo

Que le préambule fait partie de la présente résolution.

Que ce Conseil, sur recommandation de la direction générale, informe le propriétaire du 1901 chemin Servant qu'aucune demande de travaux ne sera autorisée et que la seule option est la démolition.

Que ce Conseil accepte d'acquérir le terrain situé au 1901 chemin Servant pour la somme de 1\$ et après que la propriété aura été remise dans un état satisfaisant.

Que ce Conseil mandate la direction générale à informer le ministère de la Sécurité publique du présent refus de rénovation/ reconstruction.

Que le maire, monsieur Christian Beauchamp et la directrice générale, madame Martine Joannisse, soient autorisés à signer tout document permettant de donner suite à la présente résolution.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 12000 419 : actes notariés et arpentage.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

6.4

2020-05-267 DEMANDE DE PERMIS POUR MUR DE SOUTÈNEMENT SUR LE LOT 4 997 943

ATTENDU que le propriétaire du lot 4997 943 a déposé une demande de permis pour reconstruire le mur de soutènement devant sa propriété ;

ATTENDU que ce mur de soutènement existe depuis plusieurs années, est situé dans l'emprise municipale et que le déplacer provoquerait la coupe de deux arbres matures et sains ;

ATTENDU le règlement 2018-005 concernant les travaux et les aménagements dans l'emprise de la voie publique et son article 7 prévoyant la nécessité de maintenir en bon état toute construction existante dans la partie de l'emprise excédentaire ;

ATTENDU le règlement 2018-005 concernant les travaux et les aménagements dans l'emprise de la voie publique et son article 9 spécifiant que l'aménagement de l'emprise par le propriétaire riverain ne doit en aucun temps et d'aucune manière, constituer une nuisance à la circulation ou un danger pour la sécurité publique ;

ATTENDU la recommandation du comité consultatif d'urbanisme ;

Il est proposé Monsieur le conseiller Laurent Clément

Que ce Conseil, sur recommandation du comité consultatif d'urbanisme, autorise la demande déposée par le propriétaire du lot 4 997 943 pour la réfection du mur de soutènement actuel sans déplacement hors de l'emprise.

Que le propriétaire soit informé que si des travaux municipaux devaient être réalisés dans l'emprise excédentaire et que le mur devait être touché, la municipalité n'assumera aucune responsabilité ni aucun coût en lien avec sa reconstruction.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

6.5

2020-05-268 PIIA 2020-089 : DÉCISION

ATTENDU les dispositions de la section VIII de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chap. A-19.1) ;

ATTENDU que la municipalité de Papineauville s'est pourvue d'un règlement sur le PIIA numéro 2017-003 en date du 9 mai 2017 ;

ATTENDU que la propriété sise au 292, rue Papineau est située à l'intérieur du secteur de PIA 0-2, en vertu du règlement sur le PIIA 2017-003 ;

ATTENDU qu'une demande de permis a été déposée pour des travaux de restauration extérieure et la réalisation de travaux d'excavation permettant le contrôle des eaux de pluie ;

ATTENDU la recommandation du comité consultatif d'urbanisme ;

Il est proposé Monsieur le conseiller Laurent Clément

Que le préambule fait partie de la présente résolution.

Que ce Conseil, sur recommandation du comité consultatif d'urbanisme, autorise l'émission du permis PIIA 2020-08 pour des travaux de restauration extérieure et la réalisation de travaux d'excavation permettant le contrôle des eaux de pluie au 292, rue Papineau et tel que spécifié à la demande.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

7. ENVIRONNEMENT

8. LOISIRS CULTURE ET FAMILLE

8.1 2020-05-269 AUTORISATION DE DÉPENSE POUR L'ENTRETIEN DU TERRAIN DE SOCCER

ATTENDU qu'il y a lieu d'effectuer des travaux d'amélioration à la pelouse du terrain de soccer et qu'une soumission de la compagnie Paysagement Rossignol au montant de 8934.75\$ plus taxes a été reçue à cet effet ;

ATTENDU que les sommes ont été prévues au budget 2020 ;

ATTENDU la recommandation du comité des loisirs ;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil, sur recommandation du comité loisirs, accepte la proposition de la compagnie Paysagement Rossignol pour des travaux de gazon sur le terrain de soccer et autorise une dépense et un déboursé de 8934.75\$ plus taxes pour ce faire.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire : 02 70151 522 Entretien et réparation terrain de soccer et fonds affecté des parcs.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

8.2 2020-05-270 AUTORISATION D'ACHAT DE DEUX STATIONS SANITAIRES

ATTENDU les mesures sanitaires requises pour la tenue d'événements futurs

ATTENDU que ces stations sanitaires peuvent aussi servir d'abreuvoir si désiré

ATTENDU des sommes prévues au budget environnement

Il est proposé par Monsieur le conseiller Laurent Clément

Que ce conseil, sur recommandation du coordonnateur loisirs et culture, autorise l'achat de deux stations sanitaires de la compagnie Sani EDS au montant de 4030.12\$ plus taxes plus livraison.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 23 08001 001 : Équipements.

Qu'un transfert du fonds environnement soit effectué afin de rendre les sommes disponibles.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

8.3 2020-05-271 ANIMATION EN TEMPS DE CONFINEMENT

ATTENDU une initiative de résidents de Papineauville et d'entreprises locales pour présenter un spectacle sur un camion de type plate-forme lors de la Fête des Patriotes;

ATTENDU qu'il s'agit d'un acte bénévole des musiciens et du propriétaire du camion;

ATTENDU la réception d'une soumission de l'entreprise Proson;

ATTENDU la recommandation du coordonnateur loisirs et culture;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil accepte la tenue d'un défilé spectacle dans les rues de Papineauville durant le long week-end de la fête des Patriotes.

Que ce conseil, sur recommandation du coordonnateur loisirs et culture, accepte la soumission de la compagnie Proson au montant de 1226.90 \$ plus taxes pour l'aspect technique.

Que ce Conseil autorise une dépense de 150.00 \$ pour de l'affichage / décoration,

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 70299 999 : Petite Scène.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

8.4 2020-05-272 FÊTE NATIONALE EN TEMPS DE PANDÉMIE

ATTENDU l'annulation des activités régulières de la fête nationale du Québec;

ATTENDU le désir de la province d'organiser des célébrations différentes et qu'il sera possible cet été de tenir des événements de type ciné-parc;

ATTENDU la recommandation du coordonnateur sports et loisirs;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Laurent Clément

Que ce Conseil rejette la demande de tenir un défilé spectacle dans les rues de Papineauville devant mener au centre communautaire pour un spectacle sur écran.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si le rejet de cette résolution est unanime.

Résolution rejetée à l'unanimité des conseillers présents.

9. VARIA, QUESTIONS ET DEMANDES DU PUBLIC, LEVÉE DE LA SÉANCE

9.1 VARIA

9.1.1 2020-05-273 MOTION DE FÉLICITATIONS : 35 ANS CLINIQUE DE RÉHABILITATION MARC FERRON

Monsieur le conseiller Alain Cément donne une motion de félicitations à la Clinique de réhabilitation Marc Ferron pour son 35^e anniversaire d'affaires.

COMMENTAIRES DES ÉLUS

Monsieur le conseiller Daniel Malo : accès à l'eau, installer les meubles achetés dans un autre parc.

Monsieur le conseiller Laurent Clément: rencontre avec les officiers du SSI, quand recommenceront les comités ccu et cce.

Monsieur le conseiller Paul Gagnon : retour sur la rencontre avec les pompiers, vérification des installations de sécurité au garage municipal.

9.2 QUESTIONS ET DEMANDES DU PUBLIC

9.3

2020-05-274 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Monsieur le conseiller Alain Clément

Que cette séance soit levée à 10h25.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

RAPPORT DES ENGAGEMENTS DE CRÉDITS

Je soussignée, Martine Joannis, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Papineauville, certifie par la présente que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses projetées par le conseil municipal dans ce présent procès-verbal.

Et j'ai signé ce 12 mai 2020

Martine Joannis
Directrice générale
Secrétaire-trésorière

SIGNATURE DES RÉOLUTIONS PAR LE MAIRE

« Je soussigné, Paul Gagnon, maire suppléant de la Municipalité de Papineauville atteste que la signature du présent procès-verbal equivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal »

Et j'ai signé ce 12 mai 2020.

Christian Beauchamp
Maire

SUJET À RATIFICATION: SÉANCE DU 9 JUIN 2020